Conclusion générale

En mai 2003, je prenais un verre à la terrasse d'un café louvaniste avec Kerri Kawakami, une chercheuse en psychologie sociale américaine, au cours d'un séminaire de consultations. Comme elle avait écrit un article sur la discrimination, je lui posai quelques questions sur le sujet. Son étude, très obscure, traitait de catégorisation sociale et de distinction entre privation relative fraternelle et égoïste, cognitive et affective. Sa réaction fut immédiate et éloquente : « La discrimination ? » me répondit-elle, « j'ai changé de sujet de recherche dès que j'ai eu fini ma thèse ! Beaucoup trop compliqué ! »

Je dois avouer qu'arrivée au terme de ce travail, je ne peux que souscrire à son sentiment. Comme esquissé dès les premières pages de l'introduction théorique de cette thèse, le concept de discrimination a été extensivement soumis à l'analyse, dans de nombreux champs et sous de nombreux paradigmes. C'est en effet un phénomène malheureusement universel, et semble-t-il inhérent aux contacts intergroupes. Dans une société que nous voulons, dans une grande majorité, égalitaire et respectueuse de chacun, comprendre les rouages de la discrimination, à la fois du côté du perpétrateur, mais aussi de la victime, constitue donc un enjeu sociétal critique. Mais une thématique à la fois importante, populaire et complexe donne naturellement naissance à un corpus de données impressionnant, parfois contradictoire, et la tentation est grande, sans doute, de n'en conserver qu'une petite partie au moment d'aborder le travail empirique. Craignant ce rétrécissement des perspectives, nous avons désiré maintenir ouvert l'espace de la réflexion et nous avons tenté, dans notre introduction, d'en proposer une première intégration. Le constat, au terme de ce travail de synthèse, et des études qui le suivent, est porteur d'enseignements que nous pensons utiles pour toute personne qui désirerait pousser plus avant une investigation sur les tenants et les aboutissants de la perception de discrimination.

Laboratoire et études de terrain

Comme nous l'avons mentionné, la discrimination est un phénomène complexe. Multiforme et multidéterminée, elle échappe parfois aux canevas et aux paradigmes de notre discipline, notamment au cadre expérimental strict, en laboratoire. Bien que la discrimination puisse potentiellement toucher tout un chacun en fonction de la situation (Crocker, Major, & Steele, 1998 ; Goffman, 1963), on estime aujourd'hui que percevoir de la discrimination n'a des effets réellement délétères que lorsqu'elle se répète avec une certaine régularité (Schmitt

& Branscombe, 2002a). Or, généralement, les études de laboratoire recourent soit à la fabrication d' « UN » événement discriminatoire (qui est de plus souvent peu réaliste !), soit au recrutement d'échantillons de convenance, composés de personnes peu discriminées. On en vient à étudier une discrimination artificielle qui n'existe que dans son contexte spécifique, celui d'une expérience de psychologie (Sechrist et al., 2004). Cela ne signifie pas qu'aucune expérimentation ne soit possible dans le domaine, mais le choix des populations et le type de situations étudiées deviennent cruciaux pour pouvoir généraliser les résultats empiriques ainsi obtenus dans le contexte social plus général. En effet, la manipulation de certaines cognitions, comme le sentiment de prévalence de la discrimination ou l'identification au groupe, se heurte à des sentiments ou attitudes antérieures souvent solidement ancrés chez les participants, qui résistent à la « volonté » du chercheur (voir nos études 1 & 2). Le recours à des personnes plus indécises semble dès lors davantage indiqué (Castano, 1998), mais on court alors le risque de les voir se désintéresser de l'identité menacée. La situation de laboratoire n'est donc ni idéale, ni suffisante et une complémentarité obligatoire doit sans doute s'établir entre des travaux pointus qui cherchent à identifier des relations précises et des recherches plus écologiques, réalisées sur le terrain. Nous pensons, comme nous l'avons souligné dans notre partie empirique, que les recueils de données longitudinaux sont sans doute indispensables pour qui désire débrouiller les relations temporelles entre certains concepts (nous y reviendrons). Au total, nous estimons qu'une véritable étude circonstanciée de la discrimination devrait se nourrir d'un maximum d'approches différentes, en instaurant un réel dialogue entre des techniques aussi éloignées que l'expérimentation pure et l'observation participante.

La spécificité des groupes

Nous aimerions également insister sur la nécessité d'une intégration raisonnable des données sur les personnes discriminées. Comme mentionné à plus d'un endroit, le nombre de facteurs qui entrent en compte dans la genèse de la discrimination, sa perception, son expérience, ses effets, est impressionnant et les contrôler tous semble pratiquement impossible. Notamment, chaque groupe a ses spécificités, son histoire, et fait face à la discrimination en fonction de celles-ci. Les relations que nous avons observées parmi les étudiantes (études 1 & 2), ne se sont pas reproduites telles quelles parmi des femmes adultes (étude 3), des Africains immigrés (étude 3) ou de jeunes infirmiers/ères (études 4 & 5). Plus globalement, en examinant la littérature (largement nord-américaine), on observe que les Noirs Américains, puisant dans leur passé d'esclavage, peuvent blâmer le système qui les

oppresse (mais les Amérindiens, qui ont pourtant subi eux aussi une histoire d'oppression, ne le font pas). Les Hispaniques qui ont franchi la frontière de leur plein gré ne le peuvent pas. Les femmes naturalisent les inégalités, les homosexuels hésitent, les Asiatiques apprennent à se fier au regard d'autrui. Bien sûr, il ne s'agit là que de grandes tendances, presque des stéréotypes, car au sein de chaque groupe, les attitudes et croyances des individus modulent leurs expériences. Certains adhèrent à la théorie du monde juste, d'autres sont militants, les troisièmes ne se comparent qu'à leurs pairs. Suivant l'environnement, ségrégé ou mélangé, la discrimination saute aux yeux ou paraît invisible. Certains sont sensibles aux stéréotypes, d'autres rejettent leur apparence groupale. La discrimination et ses retombées dépendent donc d'une multitude de facteurs, multitude qui peut sembler irréductible. Nos théories des relations intergroupes cherchent au contraire à systématiser ces nombreux groupes et situations en quelques dimensions explicatives, suffisantes pour expliquer et susciter les différentes retombées. Pour prendre l'exemple des tenants de l'identité sociale, on se focalisera sur les aspects de légitimité, stabilité, et perméabilité. D'autres auteurs, comme Jones et ses collègues (1984), comptent six dimensions pour définir le stigmate. Les théoriciens de la privation relative partent de cinq facteurs pour finalement les réduire à deux, puis à un seul (Olson, Roese, Meen & Robertson, 1995). Pourtant, il nous semble que des éléments importants échappent à ces distinctions, voire forcent à leur démultiplication : on pense notamment à la stabilité qui est aujourd'hui divisée en stabilité *per se* (la situation va changer naturellement) et en sentiment de capacité à faire changer les choses (si nous agissons, nous pourrons renverser la structure intergroupe), ou à la perméabilité, qui recouvre à la fois une possibilité réelle de changer de groupe, mais aussi le sentiment psychologique de loyauté (imperméabilité d'identification) (Wright & Tropp, 2002). La temporalité de l'appartenance, le contenu culturel, la possibilité de choisir son appartenance, la responsabilité, sont autant d'éléments qui nous semblent plaider pour une étude de la discrimination moins globalisante. Ainsi, l'examen de la littérature de ces quelques dernières années, conduit à cet éclatement des points de vues. Outre le fait qu'un nombre croissant de différences ont été identifiées entre groupes notamment dans le lien « discrimination – estime de soi » (voir notamment Twenge & Crocker, 2002), les grands modèles unificateurs, comme celui de Major et Crocker (1989) ou celui de Branscombe, Schmitt et leurs collègues (Schmitt & Branscombe, 2002a pour une revue), sont sans cesse réduits dans leur champ d'application par de nouvelles limites. A l'importance des facteurs anciens comme la visibilité de l'appartenance groupale ou sa contrôlabilité, s'ajoutent de nouvelles variables : le choix de l'identité (Barreto & Ellemers, 2006), le rôle du tort et de l'intention (Swim et al., 2003), la

culpabilité (Major et al., 2003), la perméabilité des frontières du groupe (voir le travail de Bourguignon, 2005)…

Mais ces variables, loin de constituer des définitions objectives des appartenances groupales, dépendent souvent des perceptions des personnes qui le composent. Finalement, le recours à un modèle de stress semble l'option la plus raisonnable, dans le sens où elle permet cette multi-détermination de la phénoménologie de la discrimination. Nous pensons qu'il est nécessaire d'en accepter la complexité pour atteindre une meilleure compréhension de ce phénomène, quitte à reconnaître la spécificité « groupale » ou même « sub-groupale » des résultats obtenus. Ainsi, nous estimons que nos données sur les femmes ou les Africains (étude 3), si elles ne sont pas directement applicables à nos jeunes infirmières (études 4 & 5) sont parfaitement informatives des groupes auxquels elles se rapportent. Le travail du chercheur sera désormais de spécifier quels facteurs entrent en jeu pour expliquer la non-reproduction d'effets observés dans d'autres situations sociales, en s'appuyant sur les nombreuses dimensions qui distinguent les catégories sociales incriminées. La psychologie sociale a peut être besoin de faire à son tour une démarche de psychologie différentielle.

Les dangers de la linéarité

Une autre limite qui menace nos paradigmes est celle de la linéarité obligatoire. Or certaines recherches soulignent que le vécu de la discrimination aurait précisément cette particularité de ne point se déployer de manière linéaire. Une recherche sociologique sur les réactions à la discrimination, menée par Lykes (1983), s'est intéressée aux femmes noires qui avaient participé au mouvement des droits civiques dans les années 60 aux USA. Sur la base de l'analyse des interviews détaillés réalisés avec ces femmes, Lykes (1983) a pu mettre en évidence que le meilleur indicateur de bonne santé psychologique chez ces femmes était leur souplesse d'adaptation : leur capacité à réagir à la discrimination en fonction des spécificités de chaque situation, de jongler entre silence et dénonciation, révolte, humour, revendications. Wright (1997) soulignait lui aussi la richesse de l'analyse que les personnes en situation d'injustice réalisaient pour sélectionner leur réaction. Dans un registre moins situationnel, les tenants du modèle du stress font le même genre d'observations, notamment par rapport au rôle protecteur du support social (Lepore, Evans, & Schneider, 1991 ; Mickelson, 2001), qui peut s'avérer à double tranchant ou transitoire. D'autres facteurs temporels sont également soulignés par Noh et Kaspar (2003) qui observent des changements de stratégies chez les immigrés en fonction de leur intégration progressive dans leur pays d'accueil. Ces aspects, dans le sens où ils provoquent des ruptures qualitatives, et non pas des évolutions linéaires

dans les processus, posent problème aux modèles classiques qui cherchent des effets directionnels d'une variable vers une autre, et ne sont pas toujours en mesure de prendre en compte les facteurs spécifiques qui font « sauter » une personne d'un état d'esprit vers un autre. Les modèles développementaux de l'identification, notamment, battent en brèche l'idée d'un effet direct de la discrimination sur l'identification. Dans leur étude sur le développement de l'identification féministe, Bargad et Hyde (1991) défendent le passage par des stades qui mènent les futures féministes de l'indifférence, la misogynie, la misandrie à un féminisme assumé et respectueux des différences entre individus. Ces stades et transitions ne peuvent pas être mesurés au travers d'une échelle « classique » d'identification au groupe des femmes, qui donnent à la perception de discrimination un effet tantôt positif, tantôt négatif, tantôt négligeable sur ce développement, et qui font, de surcroît, beaucoup plus sens au regard des féministes que les échelles d'identification « frontales », proposées par les tenants de l'identification sociale (et qui ne peuvent distinguer femmes traditionnelles et femmes féministes, voir Cameron & Lalonde, 2001). Comprendre et modéliser le mouvement, le changement, la circularité, est un défi, mais ce type d'observations devrait nous inviter à un dialogue incessant entre des études qui se concentrent sur des relations précises, locales et linéaires et un examen de la situation dans sa globalité. En cela, nous répétons notre sentiment que le recours à des études longitudinales et en panel, à même de souligner les relations et de mettre en relief les évolutions, est crucial dans le domaine qui nous intéresse. Notre étude longitudinale sur les jeunes infirmières (étude 5) est une première étape dans cette direction.

Au-delà de ces constats généraux, nous pensons que nos recherches sont porteuses de quelques éléments utiles à la poursuite de l'étude de la discrimination et de l'identification. Notamment, nous estimons avoir démontré l'importance de bien expliciter le sens et le contenu des concepts étudiés, tant certains se chevauchent ou se ressemblent.

Des discriminations

Comme l'ont souligné les chercheurs du courant de la privation relative (voir Smith & Ortiz, 2002), puis les tenants de la théorie de l'identité sociale (par ex. Postmes et al., 1999), les niveaux personnels et groupaux de discrimination sont distincts et de leur perception découle des retombées différentes. Trop souvent, pourtant au cours de ces dernières années, la littérature sur la discrimination a eu recours à des amalgames et à des mesures composites. Dans nos études, nous avons pris garde de toujours bien distinguer ces deux niveaux et nous avons observé que les discriminations personnelles et groupale, bien que toujours corrélées,

peuvent avoir des liens parallèles ou opposés avec le bien-être ou l'identification. Si nous n'avons pu mettre de réelles régularités en évidence dans nos résultats (notamment études 3, 4 et 5), nous pensons, comme nous l'avons exposé ci-dessus, que cela est dû à la nécessaire prise en compte de spécificités sociales. Au total, nos données soulignent l'importance de cette distinction.

Une identification aux nombreux visages

Nous aimerions également souligner la nécessaire prise en compte de l'identification. Comme l'ont extensivement démontré Ellemers, Spears et Doosje (1999) et Yzerbyt, Castano, Leyens et Paladino (2000) (pour citer deux travaux de synthèse marquants), la relation psychologique entre l'individu et son groupe est fondamentale dans la compréhension de toute une série de phénomènes sociaux. C'est pourtant un concept « intimidant», car il est à la fois antécédent et conséquence, modérateur et médiateur, influent et influencé. Savoir où et comment l'intégrer aux modèles relève parfois du casse-tête. Néanmoins, son ubiquité ne fait que renforcer l'importance de son étude, et celle-ci ne peut se faire sans une définition de ce que l'on entend, dans chaque contexte particulier, par identification. En effet, nous l'avons vu dans notre introduction, ce terme générique recouvre plus d'une réalité psychologique, et l'irrégularité des résultats observés dans les liens entre identification et d'autres variables peut certainement en partie être attribué à ce flou de définition. Nous avons observé que les aspects affectifs et cognitifs de l'identification peuvent avoir des effets très différents dans le contexte de la discrimination, dans notre étude sur les infirmiers/ères (études 4 & 5). D'autres auteurs l'ont également observé sur des variables similaires (Cameron & Lalonde, 2001 ; Postmes & Branscombe, 2002). Nous espérons avoir souligné l'importance de l'identification au travers de toutes nos études.

Les cognitions groupales

Enfin, l'objet général de notre thèse était d'étudier la manière dont les cognitions groupales, identification, discrimination groupale, solidarité, entitativité et action collective, peuvent intervenir pour protéger le bien-être des personnes qui perçoivent de la discrimination à leur égard. Nous avons observé un certain nombre d'effets, notamment de la discrimination groupale et de l'identification, mais aussi, dans une moindre mesure, de la solidarité et de l'entitativité. Représentant en quelque sorte l'aide perçue que le groupe peut apporter à l'individu, nous pensons que ces deux cognitions gagnent à être investiguées davantage, mais peut-être sous un angle d'approche différent. Il est possible en effet que leur effet protecteur

ne dépende pas d'une évaluation explicite (et « verbale »), mais bien d'un sentiment plus diffus ou au contraire d'une mesure objective de soutien. D'un autre côté, comme nous l'avons souligné, les stratégies mises en place pour faire face à la discrimination varient dans le temps, l'espace, avec les personnes, les groupes, les situations. Il est possible que les cognitions groupales, et notamment l'entitativité, ne soient protectrices que d'un certain type de discrimination, et soient au contraire délétères dans toute une série d'autres situations, en fonction de l'identification au groupe, de la structure intergroupe, et d'autres variables. Que le groupe est potentiellement protecteur, le monde autour de nous nous le prouve : partout, des gens qui s'estiment lésés s'organisent en associations pour faire face. Le rôle que joue la perception d'entitativité dans ces cas de figure reste à démontrer.

En résumé :

Sur le plan théorique, nous avons réalisé une revue de la littérature qui souligne les aspects suivants :

1. La problématique de la discrimination et de sa perception est complexe car liée à de multiples facteurs situationnels, groupaux et personnels. En cela, le chercheur qui s'attache à cette thématique devrait se méfier de l'application de théories et de modèles à toutes les situations et devrait au contraire reconnaître l'existence d'une variété de situations derrière l'appellation « discrimination ». Il nous semble important d'accepter la pertinence de modèles certes plus restreints et moins universels, mais certainement moins réducteurs. En particulier, différents groupes présentent souvent des phénoménologies de la discrimination distinctes. Une mise en évidence des facteurs qui caractérisent précisément les catégories sociales incriminées est donc cruciale pour parvenir à une vision claire des antécédents et conséquences de la discrimination, dans un groupe donné.

2. La notion de discrimination en elle-même nécessite une explicitation systématique, notamment dans la distinction entre discrimination personnelle et groupale.

3. Le concept d'identification au groupe est à la fois incontournable et flou. Il gagnerait à être mieux défini, et notamment, à être traité en distinguant différentes facettes, renvoyant à des aspects davantage cognitifs ou affectifs.

4. Si les études empiriques de laboratoire permettent la mise en évidence de relations pointues et un meilleur contrôle des variables en jeu, elles manquent cependant souvent de validité écologique, parce qu'une réelle discrimination ne peut y être reproduite (raisons pratiques et éthiques, notamment). Les études corrélationnelles réalisées sur des échantillons

qui connaissent une réelle histoire de discrimination semblent donc indispensables pour approcher les relations, du moins dans un premier temps.

5. La possibilité de relations non linéaires entre les variables, évoluant au fil du temps, et les difficultés à manipuler certaines attitudes, devraient encourager un recours plus large aux études longitudinales.

Notre travail expérimental est en accord assez large avec ces différentes remarques :

1. Nos études montrent que différents groupes, ici notamment les étudiants, les femmes, les Africains et les jeunes infirmiers, ne se comportent pas de la même manière face à la discrimination. Des facteurs tels que la possibilité de choisir son groupe d'appartenance et la prévalence de la discrimination dans l'environnement ont été avancés pour expliquer les distinctions observées entre groupes.

2. Notre étude 3 (Africains immigrés et femmes) a montré clairement les liens opposés qui unissent discrimination personnelle et groupale à la notion de bien-être.

3. Dans toutes nos études, nous avons souligné le rôle joué par l'identification au groupe. Nos recherches sur les infirmiers ont en particulier souligné les effets différentiels des facettes affective et cognitive du concept.

4. Dans nos études expérimentales, nous avons observé la difficulté à manipuler la prévalence de la discrimination et le sentiment d'illégitimité.

5. Enfin, notre étude longitudinale sur les infirmiers a souligné la possibilité de changements dans les relations mises en évidence, et donc, la probable variabilité des liens en fonction d'aspects temporels liés à l'appartenance groupale.

En conséquence, nous pensons que tous ces aspects gagnent à être intégrés dans une étude informée de la discrimination.

Le mot de la fin sera dédié à la complexité. Sans doute aurais-je pu, ou dû, en faire le deuil. Je ne m'y suis jamais résolue, à la fois par conviction et par honnêteté. Ainsi mon message principal, au terme de ce travail, est sans doute que oui, la discrimination est une question complexe, elle ne se réduit pas à un phénomène aisément décomposable, dont on pourrait faire le tour en quelques années, mais si la complexité peut parfois provoquer le découragement, elle devrait plutôt dans ce cas être source de stimulation et de défi. Persévérer dans l'étude de la discrimination est en cela une entreprise risquée, mais probablement plus passionnante que le défrichement de bien d'autres champs !